

Procédures relatives aux étudiants en CPGE pour l'année 2018/2019

Vous êtes déjà inscrit·e en cumulatif à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et vous sollicitez une **réinscription en cumulatif**

- Vous êtes en fin de 1^{ère} et de 2^{ème} année de CPGE et vous sollicitez la validation des acquis de votre année de CPGE :

Du 1 ^{er} juin au 10 juillet 2018	<p>1. Créez un dossier de candidature sur l'application E-Candidat (<i>choisissez le centre de candidature « CPGE »</i>).</p> <p>Un seul vœu en licence est possible (hors doubles licences). Cf. Modalités de Contrôle des Connaissances, chapitre 4.</p> <p>Si vous êtes en fin de 1^{ère} année de CPGE → faites acte de candidature au niveau de la L2 ; Si vous êtes en fin de 2^{ème} année de CPGE → faites acte de candidature au niveau de la L3.</p>
	<p>2. Numérisez et déposez sur E-Candidat les pièces justificatives requises pour la formation demandée.</p> <p>IMPORTANT : l'avis du conseil de classe doit mentionner la formation pour laquelle les ECTS sont accordés.</p>
	<p>3. Consultez régulièrement votre messagerie à transmission de la candidature. La Faculté des Lettres de Sorbonne Université vous tiendra informé·e de l'avancée de son traitement.</p>
	<p>4. À réception du message d'admission, confirmez la proposition qui vous aura été faite. Vous recevrez alors la procédure de réinscription.</p>
Jusqu'au 28 septembre 2018	<p>Procédez ensuite à votre <u>réinscription administrative en ligne</u>, en suivant les indications reçues.</p> <p>(N'oubliez pas de joindre à votre dossier la copie de votre certificat de scolarité, ainsi que l'attestation d'acquisition des ECTS, de même que la notification d'admission par E-Candidat et le formulaire de choix de candidature en cumulatif.)</p>
	<p>Cas particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none">- Si vous souhaitez changer de parcours, signalez-le à votre lycée avant le conseil de classe.- Si vous êtes admis·e, admissible ou sous-admissible au concours, vous avez la possibilité de demander par E-Candidat une 2^{de} validation d'acquis dans une autre licence (hors double licence). Le justificatif de votre résultat au concours sera à joindre à votre dossier sur E-candidat.
Liens :	<ul style="list-style-type: none">- Réinscription administrative : http://lettres.sorbonne-universite.fr/reinscription-a-paris-sorbonne- Dossier unique d'inscription/réinscription et sa notice d'accompagnement.

- Vous êtes en fin d'année de « cube », inscrit·e en cumulatif à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université : vous ne souhaitez pas vous inscrire en Master 1 mais vous sollicitez seulement une attestation de validation de 180 ECTS (attribuée sur décision de la commission pédagogique de la formation concernée) :

**Avant le
11/09/2018**

Adressez votre demande au travers de notre [formulaire de contact](#) (*sélectionnez « Admission licence », avec pour objet de votre requête « attestation des 180 ECTS »*), en joignant vos relevés de notes des trois années de CPGE et du concours 2018.